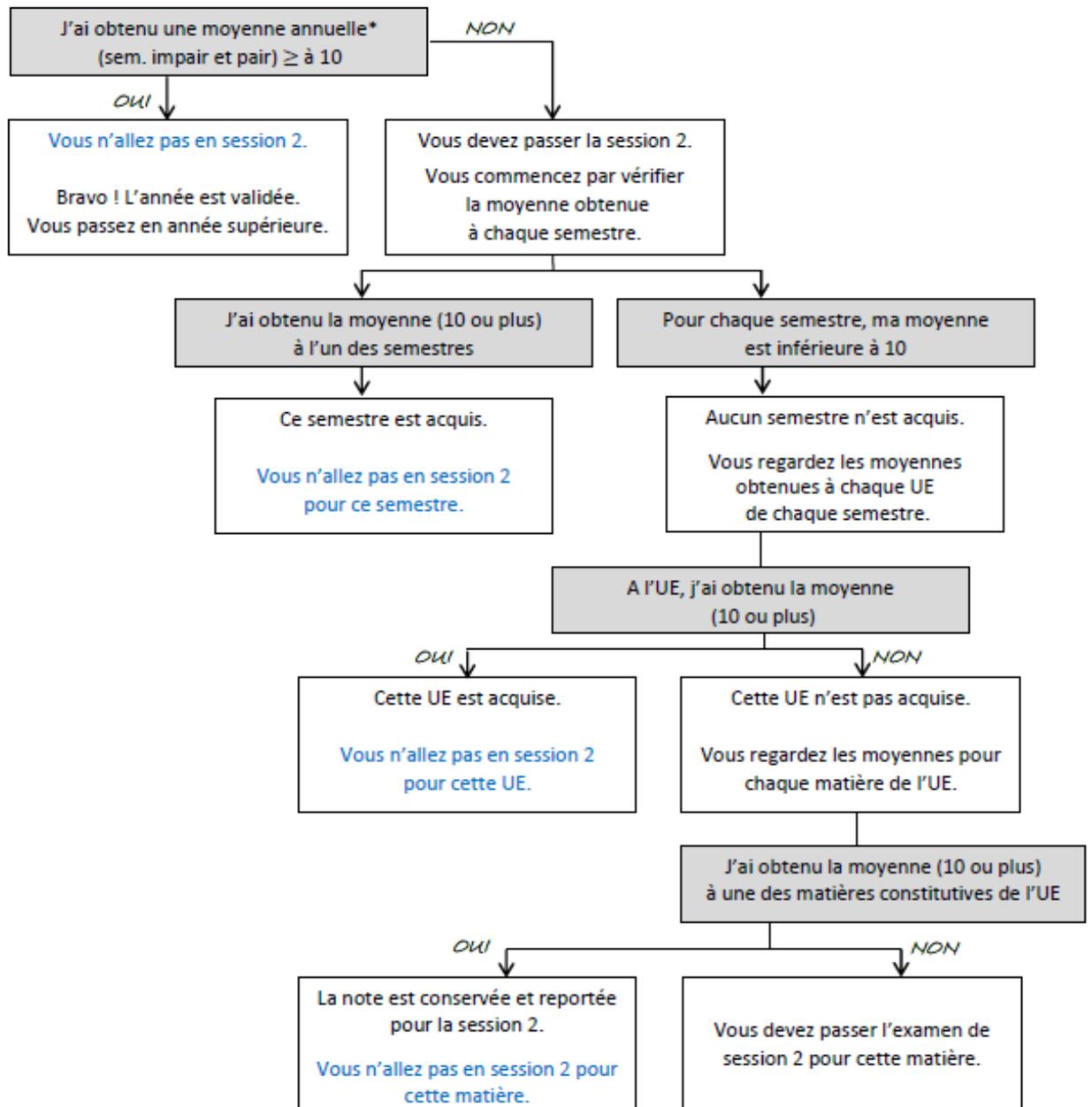


Comprendre les résultats des partiels (Session 1)



* Pour les redoublants, peuvent uniquement se compenser les semestres acquis (>10) obtenus précédemment.

NB : Ce document ne s'applique pas aux Licences professionnelles et aux Masters mais uniquement aux Licences.